

L'OHADA ET LES MÉTAMORPHOSES DU DROIT CONGOLAIS DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES

Actualité législative publié le 30/08/2012, vu 3696 fois, Auteur : YAV & ASSOCIATES

L'adoption d'une nouvelle législation est toujours redoutée aussi bien par les praticiens et les théoriciens qui craignent un bouleversement des habitudes acquises.

L'accession de la République Démocratique du Congo [RDC] à l'OHADA n'a pas échappé à la règle. C'est ce qui explique cette interrogation angoissée : y a t- il une rupture avec les principes traditionnels sur lequel repose le droit des affaires congolais ?

Ce livre tout en affirmant comme le traité, que le droit des affaires est entendu dans un sens très large dans le système OHADA, il englobe en effet diverses matières concernant les entreprises et se distingue par son élasticité. Ce livre se penche donc sur les métamorphoses du droit commercial et du droit des sociétés commerciales de la RDC avec le souci d'éclairer l'opinion et les différents acteurs du droit –théorique et/ou pratique – des affaires pour une amélioration effective et efficiente du climat des affaires en RDC et dans la région. N'en déplaise à Montesquieu, pour qui « les lois doivent être tellement propres au peuple pour lequel elles sont faites que c'est un grand hasard si celles d'une nation ou d'une - communauté régionale - peuvent convenir à une autre », de nombreux Etats ont ainsi exporté et importé du droit...

Pour l'acheter en ligne: https://www.createspace.com/3979954

LIMPOLIONADA ETIMES MÉTAMORPHOSES DU DROIT CONGOLAIS DES SOCIÉTÉS COMMERCIALE